

**du vendredi 10 mars 2023**

La FNEC-FP-FO 64 souhaite tout d'abord rendre hommage à Agnès Lassalle. Professeur d'Espagnol à Saint Jean de Luz, enseignante passionnée, expérimentée, dévouée, elle a succombé, en plein cours, aux coups de couteaux d'un élève. Ce crime effroyable met le projecteur sur la situation des établissements scolaires, sur l'absence de moyens effectifs pour la santé, l'accompagnement et le suivi tant des personnels que des élèves. Il donne une réalité glaçante à l'alerte que nous lançons dans notre déclaration du 2 mai 2022

***“ Ainsi, sans justification, des personnels sont suspendus, privés de salaire depuis des mois privant les jeunes du soutien et des conseils dont ils ont besoin. Ce ne sont pas les affiches, ni les clips de la campagne “JenParleA” qui résoudront les problèmes qu'ils rencontrent. “J'en parle à qui ?” reste la vraie question à laquelle l'Education Nationale est dans l'incapacité de répondre malgré les besoins et les urgences. Où sont les psychologues, les infirmiers, les médecins, les personnels des CIO capables de répondre, de guider, d'apporter des réponses professionnelles aux élèves ? Pour répondre aux enjeux de l'avenir, l'enseignement doit redevenir une priorité nationale, cela passe par des recrutements de titulaires, par l'abandon des contre-réformes et le retour du BAC diplôme national avec des épreuves anonymes et nationales.”***

Quels nouveaux moyens de prévention sont accordés dans cette carte scolaire pour prendre en compte les besoins des établissements ?

### **Carte scolaire collèges**

Concernant les collèges, 33 divisions sont supprimées alors que les prévisions annoncent 300 élèves supplémentaires à la rentrée. Le compte n'y est pas.

Concernant les SEGPA, leur destruction en tant que structures se poursuit dans le département

- 42 élèves de moins accueillis,
- 1 suppression de classe
- une saignée dans la DGH : -78,5 H.

Les moyens donnés sont en très forte diminution. Ils ne permettront pas de dédoubler toutes les heures d'atelier. Un tiers de ces heures sont remplacées par des heures d'enseignement en classe entière. Les élèves de SEGPA, déjà en grandes difficultés scolaires, ne peuvent plus bénéficier pleinement de cet enseignement professionnel, assuré en effectif réduit, qui leur apporte une confiance en eux, une méthode et un cadre de travail.

Que dire de l'annonce du ministre de la suppression de l'enseignement de la technologie en sixième, annonce faite par voie de presse ? Visiblement, pour notre Ministre, la technologie est si peu présente dans notre environnement que les élèves de sixième peuvent sans impact se passer des cours leur permettant l'acquisition d'une culture technologique pour comprendre et maîtriser le monde qui les entoure. Le ministre n'accorde pas plus d'intérêt aux enseignants de technologie à qui l'on annonce qu'ils perdent des heures, voire, à terme, leur poste. Les logiques budgétaires à court terme ne s'embarrassent ni des personnels, ni de la réussite des élèves.

Ces heures supprimées serviraient à financer du soutien en français ou en mathématiques, soutien pouvant être assuré par des professeurs des écoles. Encore une fois, on rajoute des missions à des collègues qui n'en peuvent plus et qui aimeraient faire leur travail dans de bonnes conditions. Ce qu'il faut, ce n'est pas prendre les heures d'une discipline pour assurer du soutien mais bien réduire les effectifs par classe et créer les postes nécessaires.

## Carte scolaire premier degré

Au niveau de la carte scolaire départementale premier degré, nous dénonçons les conséquences de la priorité non financée donnée à l'enseignement **en langue régionale**. Au retrait des 10 ETP sur les Pyrénées Atlantiques s'ajoutent les besoins pour ouvrir de nouveaux pôles bilingues et poursuivre le développement de l'enseignement immersif. Le plan social sur les postes en français s'intensifie :

Les ouvertures de nouveaux pôles immersifs ou leur extension entraînent **la fermeture de 6,5 ETP en français**.

Ainsi sur le secteur basque **19,5 ETP fermés en français contre 3,5 ouvertures**. Que vont devenir les collègues qui voient leur poste fermé dans ce contexte ? Comment les collègues qui attendent d'entrer dans le département peuvent-ils avoir l'espoir d'obtenir leur mutation ?

Pour la FNEC-FP-FO, il faut stopper les ouvertures de nouveaux pôles bilingues quant à l'enseignement immersif, il doit rester le domaine des écoles privées, comme l'a déclaré le conseil constitutionnel, ce mode d'enseignement n'a pas sa place à l'école publique républicaine.

Avec le retrait de 10 postes et la priorité aux langues régionales, créer des postes pour assurer le suivi et l'aide aux difficultés scolaires est une mission impossible. Nous ne dirons pas que RIEN n'est fait dans cette carte scolaire. FO se réjouit de l'ouverture d'un deuxième mi-temps d'enseignement externalisé à l'hôpital de jour d'Orthez qui va permettre à l'unité de la maison verte de pleinement fonctionner. Nous nous réjouissons aussi de l'ouverture d'un poste de psychologue à Saint Pée sur Nivelle. Cependant, tout cela est trop maigre pour répondre aux enjeux puisque par ailleurs on déplore 3,5 fermetures incompréhensibles. Qu'est-ce qui justifie :

- La fermeture du poste EANA à Hendaye Gare ?
- La fermeture du poste de plus de maître que de classes à Bedous/Accous ?
- La fermeture du poste dominante relationnelle à Marancy ?
- La fermeture du poste de psychologue scolaire à Lembeye ?

La circonscription rurale de Pau Est scolarise des élèves ayant de nombreuses difficultés scolaires non prises en charge par l'Education Nationale ou à l'extérieur. Elle subira à la rentrée prochaine, si aucun moyen supplémentaire n'est octroyé, la fermeture de 4 classes impliquant une augmentation des effectifs par classe et du nombre de niveaux. Comment prendre en charge le handicap, les difficultés scolaires dans ces conditions ? Peut-on rester aveugle et sourd à la détresse des élèves, des équipes dans les petites écoles rurales.

Le 24 septembre 2020, Isabelle Jordana, directrice à l'école Saint Castin (circonscription de Pau Est) se suicidait. Lors de l'hommage qui lui était rendu devant la DSDEN, une collègue directrice déclarait : *Dans toutes les petites écoles on retrouve la même chose : la fatigue, la détresse, l'épuisement, le manque de moyens et le manque de reconnaissance. On n'a pas le temps de tout faire, s'occuper de notre classe et remplir pleinement notre rôle de directeur. On le fait souvent lors de la récréation, lors de pauses ou le soir. Il nous faut de l'aide et davantage de moyens. "*

Trois ans plus tard, les moyens n'ont pas été augmentés, plus de la moitié des écoles du département n'ont pas de décharge hebdomadaire. Trois nouvelles écoles Bayonne (Aristide Briand maternelle, Arudy maternelle et Arzacq) perdront leur décharge hebdomadaire à la rentrée prochaine et ces directeurs se demandent comment ils pourront faire face à toutes les tâches qu'ils ne parviennent pas à accomplir aujourd'hui. Pire, depuis trois ans, les conditions de direction se dégradent. Les courriels injonctifs s'enchaînent les missions inutiles et irréalisables n'ont plus de limite. Désormais, le ministre projette de contraindre les directeurs à mettre en place son « Pacte » en évaluant les besoins des écoles, en organisant les concertations, les appels à candidature et en sélectionnant les enseignants « pactés » dans le cadre de la délégation de compétences des autorités académiques prévue par la loi Rilhac.

La FNEC-FP-FO rappelle au Ministre qu'il est responsable de la santé et de la sécurité au travail des personnels. Il doit agir au plus vite pour que cesse ce harcèlement des personnels. Les

directeurs doivent avoir les moyens d'assurer les tâches de direction en toute sécurité et être protégés de toutes les multiples pressions. Il doit écouter les organisations syndicales qui ont toutes quitté la table des négociations. Il doit retirer son pacte de revalorisation au plus vite.

Le ministre de l'Education reste sourd, à l'instar de ce gouvernement qui n'écoute ni les 70% de la population opposés à sa réforme de retraite, ni l'intersyndicale unie, ni les grèves et manifestations massives pour obtenir le retrait du projet de réforme des retraites. Parce que les conditions de travail partout dégradées usent de façon prématurée l'ensemble des salariés, parce que l'allongement de la durée d'étude et les carrières hachées liées aux refus de mutation conduisent à des carrières incomplètes, **ni l'allongement de la durée de cotisation, ni le report de l'âge de départ ne sont concevables. Le gouvernement, nos représentants de l'assemblée nationale et du sénat doivent entendre la colère et le rejet unanime qui s'expriment, le projet de réforme des retraites doit être abandonné.**

La solution pour pérenniser le droit fondamental à une retraite digne est simple: augmenter les cotisations.

Dans l'Education Nationale où les salaires sont parmi les plus bas de l'OCDE cela passe par:

- une augmentation indiciaire sans contrepartie de tous les personnels à minima à hauteur de l'inflation,
- le rattrapage des 25% de pouvoir d'achat perdus en 20 ans. Cela passe par la création de classe,
- L'embauche massive de titulaires afin de créer et pourvoir tous les postes indispensables au bon fonctionnement de notre service public.

Vous remerciant pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO 64

Olivia Queysselier